

Enjeux	1. Santé humaine et eau potable
Orientations	1.1. Améliorer la qualité eau potable des réseaux privés et des puits
Objectifs	1.1.1. Identifier et connaître les réseaux privés et regroupés.

1.1.1.A Compléter un recensement des réseaux d'eau privés afin d'en connaître les types et la qualité.

A faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Indiquer le passage dans le processus de	Maintenir l'information à jour des réseaux privés	Mise à jour des nouveaux réseaux dans le PDE et assurer le suivi avec l'action 1.1.2.A	Types d'actions
		État 2016	COMPLÉTÉE	Acquisition de connaissances

Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT
				x	X	

Actions spécifiques 2018-23
1.1.1.A.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			Terminée	À statuer	
Ste-Margu			Terminée	À statuer	
St-Alex-lac			Terminée	À statuer	
Ste-Irène			Terminée	À statuer	
St-Cléophas			À définir		Pas de petit réseau
St-Vianney			Terminée	À statuer	
St-Tharcisiu			Terminée	À statuer	

Enjeux	1. Santé humaine et eau potable
Orientations	1.1. Améliorer la qualité eau potable des réseaux privés et des puits
Objectifs	1.1.2. Renseigner la population sur l'importance du lien entre la qualité de l'eau de consommation et la santé

1.1.2.A Renseigner la population sur ses obligations et ses responsabilités civiles ainsi que sur les moyens de protéger les réseaux privés de distribution d'eau.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités ayant renseigné ses citoyens	100 % des municipalités ayant renseigné ses citoyens annuellement d'ici 2018	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23 1.1.2.A.1 Distribuer l'information concernant les obligations et responsabilités civiles de la population vis-à-vis des réseaux d'eau potable privés via leur médiums de communication, et leur site internet

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Margu			NA	NA	
St-Alex-lac			NA	NA	
Ste-Irène			NA	NA	
St-Cléophas			NA	NA	
St-Vianney			NA	NA	
St-Tharcisiu			À définir	Réalisation prioritaire	

1.1.2.C Offrir le matériel nécessaire à un service d'analyse d'eau dans les municipalités (distribution du matériel, réception et envoi des échantillons).

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités offrant le service	70 % des municipalités offrant le service d'ici 2016	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23 1.1.2.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Intérêt	
Ste-Margu			À définir	Intérêt	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	Intérêt	Analyse directement à la ville
St-Cléophas			À définir	Intérêt	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

1.1.2.D Offrir l'information concernant le service d'analyse d'eau dans les municipalités.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités offrant le service	30 % des municipalités offrant le service d'ici 2018	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
1.1.2.D.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Margu			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Irène			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Cléophas			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Vianney			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu			À définir	Réalisation prioritaire	

Enjeux	1. Santé humaine et eau potable
Orientations	1.2. Favoriser la protection des aires d'alimentation des sources d'eau potable
Objectifs	1.2.1. Protéger les aires d'alimentation d'eau privées et publiques.

1.2.1.D Identifier et localiser les risques des aires d'alimentation des puits publics

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour selon la loi, valider l'année	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de puits publics dont les aires d'alimentation ont été caractérisés	100% des puits publics municipaux pour 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissancesSensib
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
1.2.1.D.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	
Ste-Margu				À statuer	
St-Alex-lac				À statuer	
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				À statuer	
St-Vianney				À statuer	
St-Tharcisiu				À statuer	

1.2.1.E Mettre en œuvre un plan de stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable en concertation avec le milieu

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour selon la loi, valider l'année	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de plans de stratégies concertés	50% des municipalités concernées qui ont conçu un plan stratégique de protection.	Types d'actions	Aménagement du milieu														
		État 2016	EN RECHERCHE DE FINAN	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT						X	
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
					X													

Actions spécifiques 2018-23 1.2.1.E.1 Élaborer un plan de stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	
Ste-Margu				À statuer	
St-Alex-lac				À statuer	
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				À statuer	
St-Vianney				À statuer	
St-Tharcisiu				À statuer	

Enjeux	1. Santé humaine et eau potable
Orientations	1.2. Favoriser la protection des aires d'alimentation des sources d'eau potable
Objectifs	1.2.2. Améliorer nos connaissances sur les nappes phréatiques.

1.2.2.A Réaliser une étude sur les nappes phréatiques du territoire.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Projet d'études sur un Nb de kilomètres des rivières Matapédia et Ristigouche.	Avoir une partie du territoire ciblé par une étude.	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016	EN RECHERCHE DE FINAN	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X						X
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X						X												

Actions spécifiques 2018-23 1.2.2.A.1 Encourager et faire des demandes au niveau Ministériel pour une étude sur les nappes phéatiques du territoire.

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Margu			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Cléophas			À définir	Réalisation prioritaire	En a déjà une
St-Vianney			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu			À définir	Réalisation prioritaire	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.1. Améliorer la gestion des bandes riveraines.
Objectifs	2.1.1. Améliorer les connaissances sur les bandes riveraines.

2.1.1.AB. Caractériser des bandes riveraines et inventaire des zones sensibles (hauteur de talus, pente et largeur de bande riveraine efficace).

A faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
nouvelle cible	Nb de km de bandes riveraines du territoire habité recaractérisées. Priorisation des rives sensibles à l'érosion	25 % des bandes riveraines recaractérisées d'ici 2018 90 % des bandes riveraines caractérisées d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X	x	x		x		
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X	x	x		x														

Actions spécifiques 2018-23
2.1.1.AB.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					
Ste-Margu					Matalik fait
St-Alex-lac					
Ste-Irène					Principaux faits
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	St-Pierre et tributaires à faire
St-Vianney					
St-Tharcisiu					

Actions spécifiques 2018-23
2.1.1.AB.4 Caractériser les rives en zone habitée

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

2.1.1.C Prendre connaissance des informations disponibles concernant les zones sensibles ou problématiques.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant Mat														
nouvelle cible	Prise de connaissance de l'information	Tournée des conseils municipaux avec les MRC d'ici 2017+ MTQ centres de services	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #808080;">Gén</td> <td style="background-color: #FFD700;">Agri</td> <td style="background-color: #FF69B4;">Faun</td> <td style="background-color: #6AA84F;">For</td> <td style="background-color: #6495ED;">lécré</td> <td style="background-color: #4682B4;">Mun</td> <td style="background-color: #800080;">ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT			X			X	
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
		X			X													

Actions spécifiques 2018-23
2.1.1.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Margu			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Irène			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Cléophas			À définir	Réalisation prioritaire	Vont en parler au conseil du 5 mars
St-Vianney			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu			À définir	Réalisation prioritaire	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.1. Améliorer la gestion des bandes riveraines.
Objectifs	2.1.2. Protéger l'intégrité des bandes riveraines et les renaturaliser si nécessaire.

2.1.2.A Sensibiliser les riverains de tous les secteurs d'activités à la revitalisation de leur terrain.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
cible mis à jour à valider	Nb de riverains sensibilisés	75% riverains sensibilisés d'ici 2018 dans BV Restigouche	Types d'actions	Sensibilisation														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #808080;">Gén</td> <td style="background-color: #FFD700;">Agri</td> <td style="background-color: #FF69B4;">Faun</td> <td style="background-color: #6AA84F;">For</td> <td style="background-color: #6495ED;">lécré</td> <td style="background-color: #4682B4;">Mun</td> <td style="background-color: #800080;">ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X		X				
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X		X																

Actions spécifiques 2018-23
2.1.2.A.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

2.1.2.D Revégétaliser les bandes riveraines.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	
	Kilomètres de bandes riveraines revégétalisées	48 km de bandes riveraines revégétalisées d'ici 2018	Types d'actions	Aménagement du milieu
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
X		X			x	

Actions spécifiques 2018-23
2.1.2.D.0 GENERAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

Actions spécifiques 2018-23
2.1.2.D.3 Renaturalisation des rives municipales des affluents (ruisseaux et rivières)

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

2.1.2.F Sensibiliser les municipalités afin qu'elles appliquent la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités sensibilisées	100 % des municipalités sensibilisées d'ici 2018 bv Ristigouche	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
X					X	

Actions spécifiques 2018-23
2.1.2.F.0 GENERAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				NA	
Ste-Margu				NA	
St-Alex-lac				NA	
Ste-Irène			NA		
St-Cléophas				Information	Intérêt
St-Vianney				NA	
St-Tharcisiu				NA	

2.1.2.G Sensibiliser les municipalités à la possibilité de réglementations qui peuvent être complémentaires à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (3 strates végétales, revégétalisation).

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités sensibilisées	+ Rencontre réalisée	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
					X	

Actions spécifiques 2018-23
2.1.2.G.0 GENERAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.2. Améliorer la gestion des plans d'eau.
Objectifs	2.2.1. Améliorer les connaissances de l'état des écosystèmes aquatiques.

2.2.1.A Effectuer un suivi environnemental avec les intervenants de la région. (1.3.1.A. pour qualité récréative)

À faire à la TC du 27 février 2018 cible mis à jour à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Présence d'un suivi environn.	Mise en place d'un devis env. de 5 ans d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
X	x			x	x	

Actions spécifiques 2018-23
2.2.1.A.0 GENERAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Information	Lac Indien OK
Ste-Margu			À définir	Information	
St-Alex-lac			À définir	Information	
Ste-Irène			À définir	Information	Otis/ruisseau Martel
St-Cléophas			À définir	Information	St-Pierre/lac Meluque
St-Vianney			À définir	Information	
St-Tharcisiu			À définir	Information	

2.2.1.E Créer un réseau de vigilance des lacs.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de lacs faisant partie du réseau de surveillance (RSVL)	14 lacs faisant partie du RSVL d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
				x	x	

Actions spécifiques 2018-23
2.2.1.E.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Information	
Ste-Margu				Information	
St-Alex-lac			À définir	Information	
Ste-Irène			À définir	Information	
St-Cléophas				Information	Lac Meluque à voir
St-Vianney			À définir	Information	
St-Tharcisiu				Information	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.2. Améliorer la gestion des plans d'eau.
Objectifs	2.2.2. Sensibiliser les conducteurs de VTT (utilisateurs de plein air) à la conservation de l'environnement.

2.2.2.A Organiser des journées de nettoyage de terrains au niveau du bassin.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de journées de nettoyage organisées	1 journée de nettoyage organisée par année	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016		
		COMPLÉTÉE		

Actions spécifiques 2018-23
2.2.2.A.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Information	Un fonds était présent dans le passé
Ste-Margu			À définir	Information	Aucune présentement
St-Alex-lac			À définir	Information	
Ste-Irène			À définir	Information	Aucune présentement
St-Cléophas			À définir	Information	Pas régulier
St-Vianney			À définir	Information	
St-Tharcisiu			À définir	Information	

2.2.2.C Réduire le nombre de passages à gué et la circulation des véhicules récréatifs sur les rives des plans d'eau et des milieux humides

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de passages à gué éliminés Campagne de sensibilisation régionale.	Présence d'une campagne de sensibilisation régionale avec les clubs de VTT	Types d'actions	Sensibilisation Aménagement du m
		État 2016		
		EN ACTION		

Actions spécifiques 2018-23
2.2.2.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Information	
Ste-Margu			À définir	Information	
St-Alex-lac			À définir	Information	
Ste-Irène			À définir	Information	
St-Cléophas			À définir	Information	
St-Vianney			À définir	Information	
St-Tharcisiu			À définir	Information	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.2. Améliorer la gestion des plans d'eau.
Objectifs	2.2.3. Maintenir des régimes hydriques appropriés.

2.2.3.E Identification des sbv vulnérables et sensible au niveau des forêts privées

A faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Forêt privée														
Nouvelle piste	Présence d'une méthodologie et son application dans l'identification des sbv vulnérables et sensibles		Types d'actions	Aménagement du milieu														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécr</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT		x	x	X				
Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT												
	x	x	X															

Actions spécifiques 2018-23
2.2.3.E.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Intérêt	
Ste-Margu			À définir	Intérêt	Peu de permis demandés, beaucoup de coupe,
St-Alex-lac			À définir	Intérêt	
Ste-Irène			À définir	Intérêt	
St-Cléophas			À définir	Intérêt	
St-Vianney			À définir	Intérêt	
St-Tharcisiu			À définir	Intérêt	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.2. Améliorer la gestion des plans d'eau.
Objectifs	2.2.4. Maintenir l'intégrité des milieux humides.

2.2.4.A Dresser un inventaire des milieux humides du territoire.

À faire à la TC du 27 février 2018 revoir la cible	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Présence d'un inventaire	Présence d'un inventaire pour 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécr</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>x</td> <td>X</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT	X	x	X	x		x	
Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT												
X	x	X	x		x													
		EN RECHERCHE DE FINAN																

Actions spécifiques 2018-23
2.2.4.A.1 Faire une phase II pour agrandir la zone d'inventaire des M.H. faite avec Fond National de Conservation des Milieux Humides

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Alberville			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	
Ste-Margu			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	
Ste-Irène			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	
St-Cléophas			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	
St-Vianney			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu			BESOIN FINANCEMENT	Réalisation prioritaire	

2.2.4.B S'assurer que les intervenants du milieu aient accès à l'inventaire des milieux humides du territoire.

À faire à la TC du 27 février 2018 revoir la cible	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Présence d'un inventaire disponible	Présence d'un inventaire disponible d'ici 2020 pour plus de 75% du territoire habité	Types d'actions	Aménagement du milieu														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécr</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>x</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT			X	x		X	
Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT												
		X	x		X													
		EN ACTION																

Actions spécifiques 2018-23
2.2.4.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Alberville				Réalisation prioritaire	Loi 132
Ste-Margu				Réalisation prioritaire	Loi 132
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	Loi 132
Ste-Irène				Réalisation prioritaire	Loi 132
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	Loi 132
St-Vianney				Réalisation prioritaire	Loi 132
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	Loi 132

2.2.4.H Présence de plan régional des milieux humides et hydrique par MRC en concertation avec les acteurs
(VALIDER LA FORMULATION)

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17															
	Présence d'un processus d'arrimage et de corrélation entre le PDE et le Plan régional des MHH	na																
nouvelle piste d'Action			Types d'actions	Aménagement du milieu														
			<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	x	x	x	x	x	x	x	
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
x	x	x	x	x	x	x												
		État 2016																

Actions spécifiques 2018-23
2.2.4.H.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Réalisation prioritaire	
Ste-Margu				Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	
Ste-Irène				Réalisation prioritaire	
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	
St-Vianney				Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.3. Améliorer la gestion des eaux usées.
Objectifs	2.3.2. Réduire l'impact des égouts pluviaux sur les plans d'eau.

2.3.2.B Mettre à jour les normes des systèmes pluviaux.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Présence de nouvelles normes pour les systèmes pluviaux	Présence de nouvelles normes pour les systèmes pluviaux d'ici 2020																
valider la cible			Types d'actions	Réglementation														
			<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT						x		
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
					x													
		État 2016	EN PRÉPARATION															

Actions spécifiques 2018-23
2.3.2.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					
Ste-Margu				Phase préparatoire	En planification
St-Alex-lac					
Ste-Irène					
St-Cléophas					
St-Vianney					
St-Tharcisiu					Combiné

2.3.2.D Établir un interval régulier de nettoyage des égouts pluviaux.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de municipalités effectuant régulièrement le nettoyage des grilles	100% des municipalités effectuant régulièrement le nettoyage des égouts pluviaux d'ici 2016	Types d'actions	Aménagement du milieu														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécréd</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécréd	Mun	ICIT						X	
Gén	Agri	Faun	For	lécréd	Mun	ICIT												
					X													

Actions spécifiques 2018-23
2.3.2.D.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Alberville				Réalisation prioritaire	
Ste-Margu				Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	
Ste-Irène				Réalisation prioritaire	
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	
St-Vianney				Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	

Actions spécifiques 2018-23
2.3.2.D.1 Établir un plan d'intervention renouvellement les conduits d'eau potable et d'égouts pluviaux

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Alberville				Réalisation prioritaire	Plan égouts fait par la MRC/vérification en cour
Ste-Margu				Réalisation prioritaire	En préparation
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	
Ste-Irène				Réalisation prioritaire	
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	Inspecté par caméra
St-Vianney				Réalisation prioritaire	
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	

2.3.2.E Gérer les eaux pluviales et les eaux usées de façon indépendante afin de réduire la quantité de sédiments à la source.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Municipalités
	NB de municipalité en démarche (3 municipalités ciblées: Amqui, Matapédia et St-Tharcisius)	Démarche entreprise par la ville d'Amqui	Types d'actions	Aménagement du milieu
		État 2016	EN PRÉPARATION	

Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT
					X	

Actions spécifiques 2018-23
2.3.2.E.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					
Ste-Margu					
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
Ste-Irène					
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Vianney				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	système combiné

2.3.2.F Inventorier les drains pluviaux résidentiels afin de s'assurer qu'ils ne soient pas branchés aux systèmes d'égouts et élimination du raccordement des gouttières sur les drains pluviaux.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Municipalités
	% des 12 municipalités avec des réseaux Pseudo-Séparatif	100 % municipalités ayant un réseau pseudo/combiné où les drains pluviaux résidentiels ont été inventoriés d'ici 2018	Types d'actions	Aménagement du milieu
		État 2016	EN PRÉPARATION	

Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT
					X	

Actions spécifiques 2018-23
2.3.2.F.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					
Ste-Margu					
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
Ste-Irène					
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Vianney				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	système combiné

PDE Plan d'action Municipalités riveraines 2018-23
- Compte rendu 8 Février 2018 -



Actions spécifiques 2018-23 2.3.2.F.1 Mise en place d'un programme d'élimination de raccordement des gouttières résidentielles sur les réseaux pluviaux ou d'égoûts municipaux.

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					
Ste-Margu					
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
Ste-Irène					
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Vianney				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	système combiné

2.3.2.G Instaurer un soutien financier pour fournir des barils de récupération des eaux de pluie à bas prix.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de municipalités offrant des barils à bas prix	2014-18 :95 % municipalités du bv Ristigouche offrant des barils à bas prix	Types d'actions	Incitatifs fiscaux														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X					X	
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X					X													

Actions spécifiques 2018-23 2.3.2.G.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	Va l'indiquer dans son bulletin
Ste-Margu				À statuer	
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Vianney				Réalisation prioritaire	adoucisseur municipal
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	adoucisseur municipal

2.3.2.H Prendre des mesures pour une meilleur gestion des eaux de pluies résidentielles et des grandes superficies de sol urbain à découvert.

À faire à la TC du 27 février 2018 cible modifiée à valider	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nombre d'aires de drainages urbains modèles.	Avoir 7 aires de drainages urbains modèles.	Types d'actions	
		État 2016		
		EN PRÉPARATION		

Actions spécifiques 2018-23
2.3.2.H.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					
Ste-Margu					
St-Alex-lac				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Vianney				Réalisation prioritaire	système pseudo-séparé
St-Tharcisiu				Réalisation prioritaire	système combiné

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.3. Améliorer la gestion des eaux usées.
Objectifs	2.3.3. Améliorer la gestion des systèmes de bassins d'épuration et/ou des étangs de rétention.

2.3.3.A S'assurer du bon fonctionnement des installations municipales de traitement et d'évacuation des eaux usées afin de réduire les apports d'eau aux systèmes d'épuration.

À faire à la TC du 27 février 2018 Cible 2014-18 reportée et mise pour 2023	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb d'installations municipales de traitement et d'évacuation des eaux usées ayant un bon fonctionnement	90% des municipalités ciblées en 2021.	Types d'actions	Réglementation
		État 2016		
		EN PRÉPARATION		

Actions spécifiques 2018-23
2.3.3.A.1 Recenser les réseaux d'évacuation des eaux usées problématiques dans les municipalités

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville					Yves
Ste-Margu					
St-Alex-lac					
Ste-Irène					
St-Cléophas				En cours	
St-Vianney					
St-Tharcisiu					

2.3.3.C Faire un suivi environnemental des bassins d'épuration et/ou de rétention.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités ayant un suivi des bassins d'épuration et/ou de rétention par le MAMOT	100 % municipalités ayant un suivi des bassins d'épuration et/ou de rétention par le MAMOT d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances
Piste à valider avec le MDDELCC		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
2.3.3.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	conformité ND/Yves
Ste-Margu					
St-Alex-lac				À statuer	conformité ND
Ste-Irène					
St-Cléophas				En cours	Non conforme DBO5/En suivi
St-Vianney				À statuer	Non conforme phosphore
St-Tharcisiu					

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.3. Améliorer la gestion des eaux usées.
Objectifs	2.3.4. Améliorer la gestion des installations septiques individuelles.

2.3.4.A Mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information pour les propriétaires de résidences isolées concernant l'entretien de leurs installations septiques.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de résidences isolées sensibilisées	2014-18 Faire la tournée des élus, journaux municipaux	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
2.3.4.A.0 GENERAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Margu			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Alex-lac			À définir	Réalisation prioritaire	
Ste-Irène			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Cléophas			À définir	Réalisation prioritaire	
St-Vianney			À définir	Réalisation prioritaire	e
St-Tharcisiu			À définir	Réalisation prioritaire	

2.3.4.C Réaliser des inventaires des installations sanitaires autour des plans d'eau.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb d'installations septiques inventoriées autour des lacs habités 2014-18 MRC AVIGNON abordé dans la tournée des élus	90 % des installations septiques inventoriées d'ici 2021 2014-18 MRC AVIGNON thème évalué dans la tournée des élus	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016		<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécr</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT					x		
Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT												
				x														

Actions spécifiques 2018-23
2.3.4.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Information	Lac Indien OK
Ste-Margu			À définir	Intérêt	
St-Alex-lac			À définir	Information	
Ste-Irène			À définir	Information	
St-Cléophas			À définir	Information	
St-Vianney			À définir	Information	e
St-Tharcisiu			À définir	Information	

2.3.4.D Mettre en œuvre un plan de correction des installations septiques.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de municipalité ayant un plan correcteur des installations septiques Tournée des municipalités pour outiller sur un plan de	Tournée des municipalités pour outiller sur un plan de correction 100% des municipalités ayant un plan correcteur des installations septiques d'ici 2021 État 2016	Types d'actions	Réglementation Aménagement du mil														
		État 2016		<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécr</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT					x	x	
Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT												
				x	x													

Actions spécifiques 2018-23
2.3.4.D.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	À venir 2023
Ste-Margu			À définir	À statuer	À venir 2023
St-Alex-lac			À définir	À statuer	À venir 2023
Ste-Irène			À définir	À statuer	À venir 2023
St-Cléophas			À définir	À statuer	À venir 2023
St-Vianney			À définir	À statuer	À venir 2023
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	À venir 2023

2.3.4.F Adopter une réglementation sur la vidange régulière des fosses septiques.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de municipalités où une réglementation de vidange de fosses septiques est active	95% municipalités de la MRC de La Matapédia où une réglementation de vidange des fosses septiques est active d'ici 2018 MRC AVIGNON 2014-18 canevas de réglementation État 2016 EN PRÉPARATION	Types d'actions	Réglementation														
				<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécréd</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécréd	Mun	ICIT						X	
Gén	Agri	Faun	For	lécréd	Mun	ICIT												
					X													

Actions spécifiques 2018-23
2.3.4.F.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	Phase préparatoire	
Ste-Margu			À définir	Phase préparatoire	
St-Alex-lac			À définir	Phase préparatoire	
Ste-Irène			À définir	Phase préparatoire	
St-Cléophas			À définir	Phase préparatoire	En discuteront au prochain conseil
St-Vianney			À définir	Phase préparatoire	
St-Tharcisiu			À définir	Phase préparatoire	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.4. Réduire l'apport d'intrants néfastes dans les plans d'eau.
Objectifs	2.4.1. Réduire l'apport de sédiments en provenance du réseau routier et de la construction.

2.4.1.B Promouvoir et faciliter l'installation et l'entretien type de mesures d'atténuation (trappes à sédiments, saignées et bennes filtrantes) à la jonction des fossés routiers et des cours d'eau.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	SBVHumqui, riv Matapédia, lac du Por														
	Nb de trappes à sédiments	50 % des jonctions entre la voirie et les tributaires du lac Matapédia et des rivières Matapédia et Humqui ayant des mesures d'atténuation d'ici 2018 État 2016 EN PRÉPARATION	Types d'actions	Aménagement du milieu														
				<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécréd</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécréd	Mun	ICIT	X					X	X
Gén	Agri	Faun	For	lécréd	Mun	ICIT												
X					X	X												

Actions spécifiques 2018-23
2.4.1.B.1 Ensemencer les zones à nu lorsque la méthode du tiers inférieur n'est pas applicable

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.B.2 Que le principe du tiers inférieur et autres mesures de rétention de sédiments fassent partie des soumissions

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

2.4.1.C Installer et entretenir des mesures d'atténuation à la sortie des surplus de pluie municipaux et routiers.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	SBV Humqui et riv. Matapédia
	Nb de trappes à sédiments installées	Présence de mesures d'atténuation installées à Amqui, Sayabec, Causapscal, Lac-au-Saumon, St-Léon-le-Grand et Matapédia d'ici 2021	Types d'actions	Aménagement du milieu
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.C.1 Mettre en place des mesures d'atténuation des sédiments à la sortie des surplus de pluie problématiques.

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.C.2 Réaliser une caractérisation des eaux de ruissellement provenant de la voirie autour du lac

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

2.4.1.D Sensibiliser entrepreneurs en construction à appliquer à leurs méthodes de construction d'infrastructure (ex. ponts et bâtiments) des mesures de diminution d'apport de sédiments aux cours d'eau.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb d'entrepreneurs sensibilisés	80 % des entrepreneurs sensibilisés d'ici 2018	Types d'actions	Sensibilisation Réglementation														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>técré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	técré	Mun	ICIT	X			x		X	X	
Gén	Agri	Faun	For	técré	Mun	ICIT												
X			x		X	X												
		EN PRÉPARATION																

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.D.1 Élaborer une section en concertation avec le secteur de la construction dans le Plan de Gestion des Sols et Eaux de Ruissellement.

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

2.4.1.F Réglementer l'entretien des trappes à sédiments.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant												
	Présence d'une réglementation	Présence d'une réglementation d'ici 2020	Types d'actions	Réglementation												
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécrémun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécrémun	ICIT					X	X
Gén	Agri	Faun	For	lécrémun	ICIT											
				X	X											
		État 2016	EN PRÉPARATION													

Actions spécifiques 2018-23
2.4.1.F.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

2.4.1.G Établir un plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement (pour les sites de construction et la voirie)

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant												
	Élaboration d'un plan de gestion des sols avec les divers secteurs	Présence d'un plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement concertés d'ici 2018	Types d'actions	SensibilisationRéglementation												
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécrémun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>x</td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécrémun	ICIT	x				X	x
Gén	Agri	Faun	For	lécrémun	ICIT											
x				X	x											
		État 2016	EN PRÉPARATION													

Actions spécifiques 2018-23
2.4.1.G.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu				Résalliance	
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas				Résalliance	
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu				Résalliance	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.1.G.1 Établir le devis pour le plan d'Atténuation des sédiments en provenance de la voirie autour du lac

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Résalliance	
Ste-Margu					
St-Alex-lac				Résalliance	
Ste-Irène				Résalliance	
St-Cléophas					
St-Vianney				Résalliance	
St-Tharcisiu					

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.4. Réduire l'apport d'intrants néfastes dans les plans d'eau.
Objectifs	2.4.4. Réduire les sources de contaminants

2.4.4.A Identifier les sources de contamination (effluents d'usine, voirie, pesticides, eaux usées, garages municipaux, puisards, etc.)

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités étudiées	100 % des municipalités étudiées d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT
X					x	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.4.A.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	En continu	Puisards
Ste-Margu			À définir	En continu	Puisards
St-Alex-lac			À définir	En continu	Puisards
Ste-Irène			À définir	En continu	Puisards
St-Cléophas			À définir	En continu	Puisards
St-Vianney			À définir	En continu	Puisards
St-Tharcisiu			À définir	En continu	Puisards

2.4.4.H Diminuer les matières résiduelles près des plans d'eau (dépôts clandestins).

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de dépôts clandestins éliminés	Identifier les nuisances près des cours d'eau pouvant être des sources de contamination et les éliminer.	Types d'actions	Sensibilisation														
		État 2016	EN CONTINU	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X					X	
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X					X													

Actions spécifiques 2018-23
2.4.4.H.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				En continu	
Ste-Margu				En continu	
St-Alex-lac				En continu	
Ste-Irène				En continu	
St-Cléophas				En continu	
St-Vianney				En continu	
St-Tharcisiu				En continu	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.4. Réduire l'apport d'intrants néfastes dans les plans d'eau.
Objectifs	2.4.5. Réduire l'introduction des espèces envahissantes et indésirables dans les écosystèmes aquatiques du b

2.4.5.A Éduquer les intervenants et les distributeurs de végétaux sur les moyens à utiliser pour limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de distributeurs adhérents à la campagne dans le BV éduqués	100 % des intervenants éduqués d'ici 2018	Types d'actions	Sensibilisation														
		État 2016	EN CONTINU	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X		X				
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X		X																

Actions spécifiques 2018-23
2.4.5.A.2 Établir un plan de stratégie pour limiter la croissance de la berce sphondyle

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Plan lutte EEE	
Ste-Margu				Plan lutte EEE	
St-Alex-lac				Plan lutte EEE	
Ste-Irène				Plan lutte EEE	
St-Cléophas				Plan lutte EEE	
St-Vianney				Plan lutte EEE	
St-Tharcisiu				Plan lutte EEE	

Actions spécifiques 2018-23
2.4.5.A.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Plan lutte EEE	
Ste-Margu				Plan lutte EEE	
St-Alex-lac				Plan lutte EEE	
Ste-Irène				Plan lutte EEE	
St-Cléophas				Plan lutte EEE	
St-Vianney				Plan lutte EEE	
St-Tharcisiu				Plan lutte EEE	

2.4.5.B Identifier et faire le suivi des espèces exotiques envahissantes menaçantes dans les différents milieux aquatiques.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de plans d'eau fréquentés inventoriés	90 % des plans d'eau fréquentés inventoriés d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
X		x				

Actions spécifiques 2018-23
2.4.5.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Plan lutte EEE	
Ste-Margu				Plan lutte EEE	
St-Alex-lac				Plan lutte EEE	
Ste-Irène				Plan lutte EEE	
St-Cléophas				Plan lutte EEE	
St-Vianney				Plan lutte EEE	
St-Tharcisiu				Plan lutte EEE	

Actions spécifiques 2018-23
2.4.5.B.2 Faire un inventaire collectif des EEE présentes dans votre municipalité

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Plan lutte EEE	
Ste-Margu				Plan lutte EEE	
St-Alex-lac				Plan lutte EEE	
Ste-Irène				Plan lutte EEE	
St-Cléophas				Plan lutte EEE	
St-Vianney				Plan lutte EEE	
St-Tharcisiu				Plan lutte EEE	

Actions spécifiques 2018-23 2.4.5.B.4 Cartographie de la Berce sphondyle

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Plan lutte EEE	
Ste-Margu				Plan lutte EEE	
St-Alex-lac				Plan lutte EEE	
Ste-Irène				Plan lutte EEE	
St-Cléophas				Plan lutte EEE	
St-Vianney				Plan lutte EEE	
St-Tharcisiu				Plan lutte EEE	

Enjeux	2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientations	2.6. Protéger la ressource piscicole.
Objectifs	2.6.3. Assurer un libre-passage des poissons lorsque souhaitable.

2.6.3.B Éduquer le secteur de la voirie sur le bon maintien des ponceaux en fonction de l'habitat du poisson.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Nb de municipalités où les employés ont reçu la formation	70% des municipalités dont les employés ont reçu un rappel de formation d'ici 2018	Types d'actions	Sensibilisation														
		État 2016	EN CONTINU	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécr</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT			x	x		x	
Gén	Agri	Faun	For	lécr	Mun	ICIT												
		x	x		x													

Actions spécifiques 2018-23 2.6.3.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

Actions spécifiques 2018-23 2.6.3.B.1 Tournée des élus visant à informer les élus sur le maintien des ponceaux en fonction de l'habitat du poisson

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

Enjeux	3. Sécurité publique limitation dommages causés par inondations
Orientations	3.3. Améliorer la gestion des crues.
Objectifs	3.3.1. Prévenir les problématiques engendrées lors des crues.

3.3.1.C Répertoire des zones d'activité du castor (IQH) en fonction de l'utilisation du territoire.

A faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Superficie du territoire dont les tributaires sont étudiés	83 % du territoire dont les tributaires sont étudiés d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X		x	x		x	
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X		x	x		x													

Actions spécifiques 2018-23
3.3.1.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				En cours	Était une problématique
Ste-Margu				En cours	Surveillance en cours et tests
St-Alex-lac				En cours	Pas une problématique
Ste-Irène				En cours	
St-Cléophas				En cours	
St-Vianney				En cours	
St-Tharcisiu				En cours	

Enjeux	5. Développement durable
Orientations	5.1. Encourager une consommation responsable de l'eau
Objectifs	5.1.1. Sensibiliser les citoyens, les municipalités, les industries, les commerces et les institutions à l'important

5.1.1.B Recenser les réglementations municipales concernant l'arrosage, les compteurs d'eau et les remises monétaires incitatives pour les toilettes à faible débit

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités recensées	Mise à jour des initiatives municipales d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
5.1.1.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	Arrosage pelouse surveillé/interdit
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

5.1.1.C Établir la stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SEEP)

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Présence d'une réglementation type pour économie d'eau potable	Réglementation type distribuée à 100 % des municipalités d'ici 2018	Types d'actions	Réglementation
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
5.1.1.C.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	
St-Vianney			À définir	À statuer	
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

5.1.1.D Mettre sur pied un programme de remise monétaire pour l'achat de toilettes à faible débit.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de municipalités ayant un programme de remise monétaire	70% des municipalités ayant un programme de remise monétaire d'ici 2018	Types d'actions	Incitatifs fiscaux
		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
5.1.1.D.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			À définir	À statuer	
Ste-Margu			À définir	À statuer	Centre communautaire OK
St-Alex-lac			À définir	À statuer	
Ste-Irène			À définir	À statuer	
St-Cléophas			À définir	À statuer	Lieux publics OK
St-Vianney			À définir	À statuer	Subvention en cours
St-Tharcisiu			À définir	À statuer	

Enjeux	5. Développement durable
Orientations	5.2 Dév. harmonieux des diverses activités du territoire
Objectifs	5.2.1. Créer un lien d'appartenance et de cohabitation durable avec les plans d'eau.

5.2.1.B Développer des plans de concertation et d'action autour des lacs du bassin versant et/ou rivière ayant une population riveraine présente.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Nb de plans de concertation développés	4 plans de concertation développés d'ici 2018	Types d'actions	Acquisition de connaissances Sensibili
validé		État 2016		

Actions spécifiques 2018-23
5.2.1.B.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	
Ste-Margu					
St-Alex-lac				À statuer	
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas					
St-Vianney				À statuer	
St-Tharcisiu					

5.2.1.F Décerner des prix de reconnaissance aux personnes ou organismes démontrant des efforts environnementaux liés à l'eau.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Présence de prix de reconnaissance	Présence de prix de reconnaissance annuellement	Types d'actions	Sensibilisation														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X						
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X																		
		État 2016	NON ATTEINTE															

Actions spécifiques 2018-23
5.2.1.F.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				Information	
Ste-Margu				Information	
St-Alex-lac				Information	
Ste-Irène				Information	
St-Cléophas				Information	
St-Vianney				Information	
St-Tharcisiu				Information	

Enjeux	5. Développement durable
Orientations	5.2 Dév. harmonieux des diverses activités du territoire
Objectifs	5.2.2. Maintenir l'intégrité des plans d'eau par l'encadrement du dév. résidentiel et/ou de villégiature et/ou a

5.2.2.D Mettre sur pied un réseau d'échange de données et d'informations entre les divers intervenants du milieu.

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant														
	Présence d'un réseau d'échange	Maintien de 4 rencontres par année	Types d'actions	Acquisition de connaissances														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </table>		Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT	X	X	X	X	X	X	X
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
X	X	X	X	X	X	X												
		État 2016	EN CONTINU															

Actions spécifiques 2018-23
5.2.2.D.4 Participer dans la communauté d'Apprentissage de Résalliance

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	
Ste-Margu				À statuer	
St-Alex-lac				À statuer	
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				À statuer	
St-Vianney				À statuer	
St-Tharcisiu				À statuer	

PDE Plan d'action Municipalités riveraines 2018-23
- Compte rendu 8 Février 2018 -



Actions spécifiques 2018-23
 5.2.2.D.1 Participer au réseau d'échange d'expertises de la communauté d'apprentissage.

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	
Ste-Margu				À statuer	
St-Alex-lac				À statuer	
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				À statuer	
St-Vianney				À statuer	
St-Tharcisiu				À statuer	

5.2.2.E Développer un dialogue constructif entre le secteur municipal et agricole autour de la ressource eau (à valider nouvelle piste 2018)

À faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17															
Valider la nouvelle piste et ses descriptifs	Évènements et processus de rencontre inspiré de Terres et Rivières Durables		Types d'actions	Sensibilisation														
		État 2016	<table border="1"> <tr> <td>Gén</td> <td>Agri</td> <td>Faun</td> <td>For</td> <td>lécré</td> <td>Mun</td> <td>ICIT</td> </tr> <tr> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>	Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT		X				X		
Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT												
	X				X													

Actions spécifiques 2018-23
 5.2.2.E.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville			Nouvelle piste/ action	À statuer	1 ferme
Ste-Margu			Nouvelle piste/ action	NA	Aucune ferme présente
St-Alex-lac			Nouvelle piste/ action	À statuer	
Ste-Irène			Nouvelle piste/ action	À statuer	
St-Cléophas			Nouvelle piste/ action	Partenaire potentiel	Environ 3 fermes
St-Vianney			Nouvelle piste/ action	À statuer	
St-Tharcisiu			Nouvelle piste/ action	À statuer	

Enjeux	5. Développement durable
Orientations	5.2 Dév. harmonieux des diverses activités du territoire
Objectifs	5.2.3. Maintenir l'intégrité des milieux aquatique par une saine exploitation forestière.

5.2.3.A Encourager la certification FSC des forêts privées.

A faire à la TC du 27 février 2018	Indicateurs	Cible 2018-23	Échelle 2008-17	Bassin versant
	Superficie de la forêt privée certifiée	70 % de la superficie de la forêt privée certifiée d'ici 2017	Types d'actions	Sensibilisation
		État 2016	EN ACTION	

Gén	Agri	Faun	For	lécré	Mun	ICIT
X	X		X			

Actions spécifiques 2018-23
5.2.3.A.0 GÉNÉRAL

	Porteur 2018-23	Cible 2018-23	État 2017	Statut 2018-23	Notes 8 février 2018
Albertville				À statuer	
Ste-Margu				À statuer	
St-Alex-lac				À statuer	
Ste-Irène				À statuer	
St-Cléophas				À statuer	
St-Vianney				À statuer	
St-Tharcisiu				À statuer	